

**FICHE de SYNTHESE  
& DOCUMENT**

**Catégorie :** Vie Institutionnelle

**Intitulé :** Reconduction de l'Unité CITHEFOR au 1<sup>er</sup> janvier 2026

**Bases légales/textes de référence :** code de l'éducation, notamment les articles L711-1, L713-1 et L718-2 ; code de la recherche, notamment les articles L114-2 et L114-3 ; Loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur.

**Exposé :**

Au cours de l'année 2023, les 63 projets d'unités de recherche pour lesquelles l'Université de Lorraine est tutelle dans le cadre du contrat quinquennal 2024-2028 (60 unités de recherche et 3 Unités d'Appui à la Recherche – UAR) ont été déposés par les porteuses et porteurs auprès de l'Etablissement.

Suite à ces dépôts, deux rapporteurs du CS ont été désignés pour chacun des projets. Les projets ont également été présentés par les porteuses et porteurs lors d'auditions qui se sont déroulées entre le 8 mars et le 21 avril 2023 (1<sup>er</sup> volet d'auditions) puis entre le 12 mai et le 16 juin 2023 (2<sup>ème</sup> volet d'auditions) devant la ou les tutelles, ainsi que devant les membres du CS, les membres du conseil de l'unité et du pôle scientifique.

Les projets présentés dans le cadre de la première vague d'auditions ont alors été présentés dans les instances avec pour objectif que l'UL se positionne sur le renouvellement et sur la création des unités.

Dans ce cadre, la reconduction de l'UR CITHEFOR était prévue pour deux ans. A la suite de cette période, l'unité a été auditionnée par le CS qui a proposé une poursuite de l'unité pour la durée du contrat.

D'un point de vue organisationnel, la reconduction de l'unité de recherche est aussi voulue pour laisser le temps à cette dernière d'analyser un éventuel rapprochement avec une autre unité.

**Objet :** Le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur la reconduction de l'Unité de recherche CITHEFOR au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Avis du Conseil Scientifique du 14 octobre 2025 :** Favorable (33 Pour, 1 Abstention)

**Avis du Comité Social d'Administration du 04 décembre 2025 :** Favorable à l'unanimité

**Avis du Conseil d'administration du 16 décembre 2025 :** Favorable à l'unanimité